This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
$B 285 059

SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

FREY 1556
FRVM FRISCH

Valentin Mennher de Kempten.

Practique brifue pour tenir liures de compte a la guise et maniere Italiana.

Publié d'après l'édition de 1550

PAR

J. G. Ch. VOLMER,
Professeur de Comptabilité.

A° Imprimerie „de Industrie," 1894.
Utrecht - J. van Druten.

Valentin Fremmyer de Kempten.

Practique digne pour tenir livres de compte a la mode et maniere Italienne.

Publié d'après l'édition de 1550

PAR

J. C. Ch. VOLMER,
Professeur de Comptabilité.

A. Imprimerie „de Industrie"
UTRECHT - J. VAN DRUTEN.

1894

VALENTIN MENNHER DE KEMPTEN.

PRACTIQUE BRIFUE POUR TENIR LIURES DE COMPTE A LA GUISE ET MANIERE ITALIANA.

gérant par rapport à l'administration des biens de son maître.

Bref, le système exposé paraît avoir une grande affinité avec celui des Romains.

En second lieu, il est écrit en français, encore toujours la langue universelle, ce qui lève en même temps un des principaux obstacles contre une publication de cette espèce.

Pour ce qui concerne la ré-impression même, l'original — exemplaire unique passé de la bibliothèque de l'illustre ISAAC VOSSIUS à celle de l'Université de Leyde — a été suivi aussi fidèlement que possible, de sorte que la ponctuation ou l'ortographe n'ont été modifiées que là où la clarté l'exigeait.

C'est ainsi que *d* comme abrévation de *denier* se trouve imprimé d'; *p* signifiant *pour* a été reproduit en toutes lettres.

Les erreurs évidentes ont été corrigées dans des notes en bas de la page. Enfin c'est à regret et pour le besoin de la clarté, que le caractère gothique a été abandonné pour un type plus moderne.

Avant de terminer cette courte préface où il ne s'agissait que de faire quelques observations qui pourraient avoir leur utilité, ce m'est un besoin de témoigner ma profonde reconnaissance à Mr. le Docteur W. N. DU RIEU, directeur de la bibliothèque de l'université de Leyde, qui m'a facilité ma tache par son profond savoir et sa bienveillance.

J. G. CH. VOLMER.

UTRECHT, Janvier 1894.

APERÇU HISTORIQUE DE LA TENUE DES LIVRES ET DE LA COMPTABILITÉ.

L'origine de la tenue de livres coïncide nécessairement avec la naissance de la civilisation, car aussitôt que le droit de possession est réglé et que le mouvement du capital acquiert quelque importance, il naît des relations qui exigent qu'on tienne des notes. Ainsi nous trouvons des traces d'une comptabilité dans l'histoire de presque tous les peuples civilisés de l'antiquité. Strabon (Geog. XVI p. 1093) fait mention de notes tenues par les Phéniciens et plus d'un passage de l'Ecriture sainte fait foi que les Israélites en tenaient.

Ces comptabilités, si toutefois elles meritent ce nom, n'ont eu aucune influence appréciable sur le développement de la Science des Comptes. Il en est autrement de la Comptabilité des Grecs.

„Leurs banquiers (trapezitai) tenaient un livre-journal appelé *ephemerides*, où ils inscrivaient successivement leurs operatiòns, et un livre de comptes, *hypomnemata*, où ils disposaient un compte spécial pour chaque personne avec qui ils traitaient" [1])

Des trapezitai qui s'établirent à Latium firent connaître cette méthode à Rome où elle se perfectionna peu à peu,

---

[1]) *Perrot.* Démosthène et ses contemporains. Revue des Deux Mondes t. 108 p. 413.

grâce à l'amour d'ordre des anciens Romains. Il est constaté par la lecture de plusieurs auteurs [1]) que dans la plus belle période de la République et encore sous les Cécars la comptabilité des Romains était parvenue à un haut degré de perfection. Dettes actives et passives, capital en espèces, valeurs de toutes sortes, tout était inscrit. Les changements apportés dans le système de l'impôt en 486 (276 av. J. C.) obligeaient en outre les gens aisés à faire tous les ans une inventaire de leurs possessions. Outre le *libellus familiae*, livre qui a beaucoup de rapport avec le livre des bilans, ils tenaient:

1o. Les *adversaria* où comme dans le brouillard de la tenue des livres moderne on inscrivait dans l'ordre chronologique toutes les opérations. Une fois par mois on transcrivait les articles dans.

2o. Le *Codex* ou *Tabulae rationum*, le grand-livre qui contenait tout le compte de la fortune et portait alors le nom de *Codex rationum domesticarum*, ou bien n'était qu'un livre des dettes nommé *Codex mensae*.

Le *Codex accepti et expensi* qui, selon une opinion assez générale était un livre de Caisse, tient une place particulière par la valeur qu'avaient en justice certains de ses articles.

Il résulte de ce qui précède que les Romains ont connu une comptabilité en parties simples, bonne

---

[1]) Voir e. a. *Accarias*, Précis de droit romain et *Moritz Voigt*, Ueber die Bankiers, die Buchführung und die Litteralobligation der Römer.

et systématique mais parce qu'ils se contentaient de n'indiquer que les quantités sur les comptes impersonnels, on ne trouve ni la réduction en argent ni la spécification des profits et pertes, ces deux critères de la tenue des livres en parties doubles, de sorte que c'est à tort que M. M. HAMILTON et BALL ont émis l'opinion que „double entry in a crude and imperfect form appears to have been known to the ancient Greeks and Romans". [1])

Cela n'empêche pas que leur tenue des livres est du plus grand intérêt pour l'historique de la comptabilité. Les méthodes postérieures adoptèrent avec la forme des comptes plusieurs termes techniques, le plus souvent sans se rendre compte de la signification primitive des mots dont on se servit par la suite dans une tout autre acception.

C'est ici qu'il faut parler en premier lieu des termes „débet" et „crédit". *Débet* de *debeo*, (devoir) et *credit* de *credere* (confier) n'étaient à l'origine que des parties de la périphrase de l'opération qu'il s'agissait de noter. Ces mots ne servaient pas encore à cette époque à indiquer une page déterminée d'un livre de comptes et ce sont les mots *acceptum* et *expensum* qui étaient affectés à cet usage.

La place toute particulière qu'occupe dans la tenue des livres en parties doubles le compte du capital s'explique par une raison aussi simple que plausible. Les patriciens romains donnaient des sommes assez

---

[1]) Bookkeeping p. 2.

importantes, et souvent toute leur fortune à administrer aux plus habiles de leurs domestiques, les *curatio calendarii* qui devaient rendre compte de leur administration. [1])

Il est evident, qu'ils étaient obligé d'enregistrer que leur maître leur avait confié (*crededitt*) une certaine somme, tandis qu'en cas de remboursements ils notaient les montants qu'il avait obtenu (*dehabet*).

Les négociants italiens adoptèrent également cet usage et inscrivaient comme les Romains à titre de dette le capital-net bien qu'il n'y eût pas question là d'une dette proprement dite. [2])

L'usage des chiffres Romains et le défaut d'un système monétaire bien réglé furent cause que la comptabilité ne se modifia presque pas jusqu'au XIVe siècle.

La comptabilité du crédit occupait toujours la place principale ainsi qu'on peut le voir par les livres qui nous ont été conservés des maisons van GHELDER de Hambourg (1367—1408) [3]), OTT RULAND d' Ulm, (1442—1464) [4]), TÖLNER de Rostock (1345—1350) [5])

---

[1]) Voir *Hecht*. Die Röm. kalendarienbücher, et *Grünhut* Das Recht des Contocorrentsverkehrs.

[2]) Cf. l'article premier du journal ci-après.

[3]) Voir J- C. M. LAURENT. Das älteste hamburgische Handlungsbuch aüs dem vierzehnten Jahrhundert (Hamb. 1841.)

[4]) Publié dans le „Bibliothek des Litterarischen Vereins" Stuttgart 1843.

[5]) Voir Geschichtsquellen der stadt Rostock I (1885).

et surtout de celle de PERRUZZI ET ALBERTI de Florence (environ 1300.) [1])

Ce n'est qu'après 1300 qu'on commença a se servir des chiffres arabes ou plutôt indiens, qui simplifiaient de beaucoup la tenue des livres et furent cause qu'on était facilement amené à ouvrir plus de comptes qu'il n'était strictement nécessaire pour la contrôle des quantités. L'inscription du prix sur lescomptesimpersonnels est encore plus récente.

Mais une fois cette méthode ainsi que le compte à deux pages mises en usage on obtint, parce qu'on ouvrait aussi plusieurs comptes de résultats, une comptabilité qui renfermait en germe tous les éléments de la méthode digraphique.

C'est vers cette époque — il y a de cela juste 400 ans — que parut à Venise de la main de Frater Lucas (Paciuolo) di Burgo St. Sepulchri la *Summa de Arithmetica, Geometria, Proportioni et Proportionalita* dont le *Tractatus de Computis et scripturis* est le traité le plus ancien pour la tenue des livres. [2])

Paciuolo prescrit de tenir:

1°. Le *brouillard*, livre dans lequel le patron, les commis et à leur défaut les apprentis et les femmes

---

[1]) Voir PERUZZI. Storia del Commercio e dei banchieri di Firenze dal 1200 al 1345 (1868).

[2]) Nouvelle édition par GITTI (Torino 1878). Traductions: en allemand par: Dr. E- J. JAEGER (Lucas Paccioli und Simon Stevin. Stuttgart 1876); en russe par WALDENBERG, (Luca Paciolo. Petersburg 1893.)

(si elles savent le faire) notent les opérations à mesure qu'elles se présentent.

2o. Le *Livre journal* tenu à jour par le teneur de livres et où l'on inscrit selon les formes tout ce qui se trouve au brouillard ou devrait s'y trouver.

3o. Le *grand-livre* qui renferme les comptes des parties du capital aussi bien que ceux du capital net.

La balance d'entreé est faite avec tous les soins nécessaires, mais Paciuolo ne fait la balance de sortie que lorsque les livres sont pleins. Alors il porte tous les bénéfices et dommages sur le compte des profits et pertes et solde les comptes, celui des profits et pertes par le compte du capital. Ensuite il note tout les soldes sur une feuille de papier détachée — la balance — et les transcrit dans les nouveaux livres.

Après l'oeuvre de Paciuolo on voit paraître partout des ouvrages traitant de la tenue des livres. Dans sa *Ragioneria Scientifica* (1886) M. G. Cerboni publie e. a. deux tableaux au sujet de la littérature sur la comptabilité, auxquels nous empruntons les chiffres suivants :

avant 1500	1 auteur	1 ouvrage.
1500—1600	6 auteurs	6 ouvrages.
1600—1700	11 —	12 —
1700—1800	12 —	11 —
Total	29 auteurs	30 ouvrages. [1].

[1]) A notre connaissance il a paru jusqu' à 1800 aux Pays-Bas 66 ouvrages sur la tenue des livres de 52 écrivains. Quelques uns ont eu 8 éditions.

Les ouvrages italiens sur la tenue des livres se répandirent promptement en France et dans les Pays-Bas ; comme il est prouvé par le frontespice ci-après d'un ouvrage anglais paru en 1547, dont M. HUGO BALG a donné le résumé dans le „Zeitschrift für Buchhaltung."

„A notable and very excellente woorke, expressyng and declaryng the maner and forme how to kepe a boke of accōptes or reconynges, verie ēxpedient and necessary to all Marchantes, Receiuers, Auditors, Notaries, and all other. Translated with greate diligence out of the Italian toung into Dutche, and out of Dutche, into French, and now out of French into Englishe 1547".

Après la décadence des villes italiennes et à mesure que les Provinces-Unies acquièrent plus d'importance, ce sont les auteurs et les praticiens hollandais qui contribuent le plus au développement de la comptabilité. Ainsi il est assez certain que le bilan est dû à des practiciens hollandais, et personne ne nie que les ouvrages de *Simon Stevin* (1605), de *de Graaf* (vers 1675) et de *dela Porte* (1685) ne soient les meilleurs qui aient paru avant 1700.

Si le livre de de Graaf a eu une influence prépondèrante sur le développement de la comptabilité dans les Pays-Bas, celle exercée par le *Guide des négoçians et teneurs de livres* de la Porte a été encore plus considérable. Son livre, réimprimé un grand nombre de fois tant en France qu' à l'étranger (e. a. à Amsterdam) servit de modèle à la plupart des auteurs du

XVIIIe siècle et on comprend la question de Bonalumi [1]) après avoir donné le sommaire du „*Trattato* de *Scali* (1755) „Conosceva egli l'opera del de la Porte ?

De Grange s'en écarta le premier. Celui-ci, ancien officier d'artillerie exposa dans son livre. „*La Tenue des livres rendue facile* des idèes nouvelles et eut un succès extraordinaire. Nombreuses sont les éditions, adoptations et traductions de son livre. Dans les Pays-Bas, M- M. OUDSHOFF et OTTERLOO ont compté parmi ses plus fervents disciples. Ce n'est que vers la fin de ce siècle que sa théorie des 5 comptes a été attaquée par des arguments solides ; en France e. a. par M- M. LÉAUTEY et GUILBAULT (*La Science des Comptes*), aux Pays-Bas par M. BRENKMAN *Nieuwe Theorie van het Boekhouden* (*Nouvelle théorie de la Tenue des livres*).

En Allemagne, où Degrange eut peu de succès, ce furent (après Leuchs) AUGSPURG, DITSCHEINER, SCHMIDT et surtout SCHIEBE et ODERMANN qui donnèrent le ton.

De nos jours, le grand essor qu'a pris l'industrie

---

[1]) F- A. BONALUMI. Sulla Svolgimento del Pensiero Compustico in Italia. Novaro 1880.

Dr. E- J. JAEGER dit : (Beiträge zur Geschichte der Doppelbuchhallung Stuttgart 1874) Letztere (näml. die Ausgabe von 1748) wurde 1764 von SCHWARZ in Wien ins Deutschen Ubersetzt. *Barème* (Traité des Parties doubles, Paris 1721) a sans doute pris l'ouvrage de dela Porte pour son modèle.

au cours de siècle, les améliorations des moyens de communication et du système monétaire, le développement du crédit, tout a concouru à favoriser le commerce. Les échanges ont acquis une importance telle que la fantaisie la plus hardie n'aurait pas osé rêver il y a une soixantaine d'années. Par toutes ces causes la tenue des livres est devenue de plus en plus indispensable à tout le monde.

Les améliorations ne se firent pas attendre. La plus importante est sans doute l'introduction des livres auxiliaires afin de permettre une division du travail, et la séparation de l'indication des quantités et celle du prix ou en d'autres termes l'usage de la methode mensuelle.

Partout on s'applique d'un côté à abréger les écritures et d'un autre à perfectionner autant que possible la contrôle. Les efforts n'ont pas toujours abouti; les nouvelles méthodes, données comme infaillibles par leurs inventeurs se sont trouvé être de très peu de valeur, à l'exception toutefois de la *logismographie* (Cerboni), du *journal-grand-livre* (Flori-de Grange) [1]) et de la *méthode Constante* de Hugli.

Cependant la théorie prit, en secouant la poussière du moyen-âge, un tout autre aspect.

Exempte de toutes sortes de guide-ânes soi-disant

---

[1]) Vivement attaqué, en Allemagne, e. a. par le professeur SCHILLER et M- R. WENZEL, En France c'est M. LÉAUTEY qui dans ses *Questions actuelles* l'a critiqué d'une manière aussi spirituelle qu' acerbe.

pédagogiques, la Science des comptes a été constituée sur les ruines de la tenue des livres empirique.

On abandonna d'anciennes distinctions basées sur la forme, les remplaçant par des caractéristiques essentielles. Des détails qu'on avait traités pendant des siècles comme des choses de peu d'importance, devinrent l'objet d'une étude approfondie. Je ne nomme que la Contrôle, le Compte-courant, le Bilan, et la Comptabilité industrielle.

Par suite d'influences locales la littérature la plus récente de chaque nation se distingue par son caractère particulier.

En France, où M.M. Eugène Léautey et A. Guilbault ont en effet élevé l'idéal comptable jusqu'à demander aux comptes, rationellement classifiés, la permanence de l'Inventaire, c'est la lutte contre le journal unique, contre la division ancienne des comptes et la methode Vannier, qui divise les opinions.

La logismographie, produit remarquable de la personnification des comptes, a désunie les professeurs et practiciens italiens.

En Allemagne et en Suisse c'est la division des systèmes, des livres et des comptes qui occupent le plus l'attention.

Dans les Pays-Bas enfin, où jusqu' à 1880 environ on était plongé dans un doux repos, on commence par une vive attaque contre la théorie du donneur et du receveur, après quoi on y a chaudement débattu la division des comptes par rapport à la place du compte capital.

C'est à ce point de vue qu' il faut considérer les ouvrages de M.M. EDOM, GUILBAULT, LÉAUTEY, H. LEFEBVRE, LEFÈVRE (de Chateaudun), MERTEN, PIGIER, WARGNIES HULOT & PAQUIER, BONALUMI, CERBONI, GITTI, MASSA, BERGER, BERLINER, HÜGLI, ODENTHAL, SCHÄR, SCHILLER, SCHROTT, SCUBITZ, BALABRÉGA, BOON, BRENKMAN, DROOGLEVER FORTUYN, KNAPPER, VAN VEEN. J'en passe et des meilleurs.

En somme, l'etude de la Science des comptes présente une diversité d'idées qui la rend aussi attrayante et intéressante qu'elle était sèche et aride. Cependant, pour que cette science puisse se développer sur des bases sérieuses il est nécessaire qu'on ait approfondi l'évolution de chacun de ses éléments. Puisse tout cela engager plusieurs à faire des recherches dans les bibliothèques publiques afin de combler les nombreuses lacunes que présente encore l'historique de la Comptabilité.

☞ Practique brifue

POVR CYFRER ET TENIR

Liures de Compte touchant le Principal train de Marchandife. P. M.
Valentin Mennher
de Kempten.

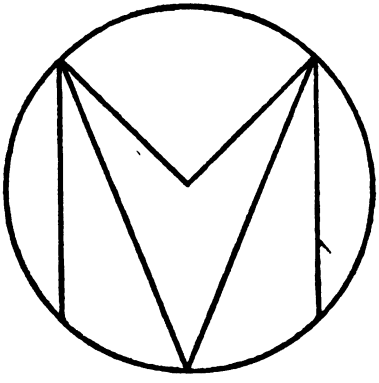

Auec grace et preuilege de Lempereur pour quatre ans/ a peine de vingt florins & con fifcation des liures/ octroye en Bruxelles. 25. Iunii. 1550.
foubfigne par.
P. D. L.

PROLOGUE.

Vue et consydere que plusieurs ont faict extreme diligence, de mettre en lumire la noble science d'arithmetique, et aussi la manière de tenir liures de compte, sans avoir use, ne mene le train de marchandise: dont par default d'experience ont mis en auant beaucop dexemples de petit proffit, tellement que seruent mieulx pour delecter que aux affaires necessaires. Je me sius determine d'exposer en brief les principaulx & plus necessaires poinctz, lesquelz on peult facillemēt comprēdre, sans toutesfois auoir trop communie le gentil train des marchans: la cause pourque iay faict aulcuns exemples par la 'Coss. les quelz on peult aussi faire par la regle de faulse position, a este pour euiter grand trauail & pour les monstrer par maniere plus briefue,

pourquoy lecteurs beningz vueilles prendre
en bōne part ce mien labeur duquel
ie vous fais humble present.

Liure de compte a la guise

ET MANIERE ITALIANA
ANNO. 1550.

IOVRNAL. N°. A.

POur tenir Liure de compte ſont neceſſaires 3 Liures principaulx, deſquelz le premier eſt nomme le Journal, qui ſert pour escripre les affaires Journelſz & quotidiãs, touchant le train de marchandiſe, auec bonne diſtinction comme la choſe eſt faicte, quand, auec qui, quelle marchandiſe, pour combien, combien, en quelle valeur, quel nombre, quelle longeur, quelle peſanteur, quelle couleur, dou, parou, de qui, pourquoy en quel temps, a quel argent, pour qui, auec quel marcq, quel nomero &cet.

Pour le premier on doibt faire linuentaire, apres les affaires Journelz, & pource que ceſt Liure doibt eſtre faict ſans aulcunes erreurs & correct, on le doibt premierement eſcrire en ung memorial, & hors le dict memorial de dans le vray Journal &cet.

Le ſecond Liure ſapelle le Liure des debtes, & ſert pour tirer hors le Journal en ſoy les debiteurs, & crediteurs, aſſcauoir [a]) a la ſineſtre [b]) les debiteurs, a la dextre les crediteurs, pour chaſcun nom ung compte a part, pour tous

a la dextre [illegible] chascun nom une compte a part.

jours ſcauoir, combien dargent, debiteurs, & crediteurs on a, pareillement eſt le tiers Liure, qui ſapelle le Liure de marchandiſe, qui ſert ſeullement pour tenir compte de la marchandiſe, pour ſcauoir, combien de chaſcune ſorte on doibt auoir, combien on a receu, reuendu, & enuoye, comme on peult facillement entendre hors les formes principales.

Encore il y a 3 aultres Livres, aſſcauoir lung pour les deſpens pour le train, laultre pour la marchandiſe quon enuoye, le tiers pour les lettres quon recoipt et enuoye, comme en voyres en la fin de ce Livre.

---

a) Asscauoir = à savoir.
b) Sinistre = gauche.

1	+ Laus Deo Anno 1550 adj. p° Januarii en Anuers.			
	CAffa eſt debiteur adj. — dito £ 987,13.4			
.1.	Je pierre du mōt ay receu de mon maiſtre Nicolas			
.2.	de Reo en argent contant. £ 987.13.4 pour luy ſer uir au train de marchandiſe, dieu me donne la grace de bien ſeruir			
	Nicolas de Reo eſt crediteur	£ - 987	13	4
	Jan fris de Bergue eſt debiteur adj.—dito £ 289.12.4			
.3.	il me doibt payer pour une lettre de credit ad 25 dito			
.2.	£ 289.12.4.			
	Nicolas de Reo eſt crediteur	£ - 289	12	4
	Nicolas de Reo eſt debiteur adj. — dito £ 326.13.4			
.2.	pour une lettre de credit donne a Jan Mas adj. 28			
.4.	Februarii £ 326.13.4.			
	Jan Mas eſt crediteur	£ - 326	13	4

	Adj. — dito jay receu de mon maiſtre ſus dj. en marchandiſe aſſcauoir 3 ſacqz de poiure a la main poiſantz netto £ 860 vault la £ d' 27 font £ 96.15.— plus 58 pieces de draps Dangleterre tout plancqz a £ 66⅔ le pacq font £ 386.13.4 plus 240 pieces de Cariſeez * aſſcauoir 100 pleus 100 Watzeti 40 rouges font comme dict eſt 240 pieces aſz 43 la piece font			
.1.	£ 516.—.— ſomme en tout £ 999.8.4, laquelle mar-			
.1.	chandiſe ie tiens pour debiteur iusques an reuendre,			
.2.	& le valeur pour elle ſera mis en reuendant au profit de Nicolas de Reo.			
	Poiure a la main eſt debiteur sacqz 3 £ 860. —	—	—	—
	Drapz Dangleterre ſont debiteur pieces 58. —	—	—	—
	Cariſeez Weſters ſont debiteurs pieces 240. —	—	—	—

* Cariseez = carisel ou créseau (étoffe croisée de laine à deux envers).

2	+ Laus Deo Anno 1150 *) adj. 2 Januarii en Anuers.			
	Leonhard Gall eſt debiteur adj. dito , £ 135.6.8			
.4.	Je luy ay vendu 20 drapz Dangleterre a £ 67⅔ le pacq			
.1.	a 10 pieces font £ 135.6.8 a payer adj. 10 Aprilis prochain.			
.2.	Drapz Dangleterre ſont crediteur pieces 20.—.			
	Nicolas de Reo eſt crediteur	£ 135	6	8
	Caſſa eſt debiteur adj. 15 dito . . . £ 88.—.—			
.1.	Jay vendu a Melchior Lois 40 pieces de Cariſeez			
.2.	aſz 44 la piece font £ 88.—.— que jay receu en contant.			
.2.	Cariſeez Weſters ſont crediteurs pieces 40. —	—	—	—
	Nicolas de Reo eſt crediteur	£ 88	—	—
	Jan Fris eſt debiteur adj. 20 Februarii. £ 81.—.—			
.3.	Caſſa eſt debiteur adj. dito . . . . £ 81.—.—			
.1.	Jay vendu a Jan Fris 24 pieces de drapz Dangleterre			
.1.	à £ 67½ le pacq ſont £ 162.—.— a payer la moitié			
	adj. 26 Aprillis, laultre moitié jay receu en contant.			
.2.	Drapz Dangleterre ſont crediteurs pieces 24. —	—	—	—
	Nicolas de Reo eſt crediteur	£ 162	—	—

	Caſſa eſt debiteur adj. 10 Martii . . £ 4.10.—			
.1.	Jay faict ung barrat auec Lucas Sam, ie luy ay dōne 50 pieces de Cariſeez aſz 45 la piece font £ 112.10.— Pource il ma donne 4 ſardeaulx de fouſteine dallemaigne a £ 27 le ſardeau a 45 pieces font £ 108			
.2.	encore il ma paye en contant £ 4.10.— faict enſemble £ 112.10.— ainſi ſommes nous ſchaldo.			
.2.				
.2.	Fouſteine**) dallem ſōt debiteur ſardeaulx 4, pieces 180	—	—	—
	Cariſeez Weſters ſont crediteurs pieces 50 . . .	—	—	—
	Nicolas de Reo eſt crediteur	£ 4	10	—

*) Cette faute d'impression se trouve aussi dans l'édition originale.

**) Fousteine = futaine.

8	+ Laus Deo Anno 1150 odj. 20 Martii en Anuers.			
.4.	Jan Mas eſt debiteur adj. dito . . . £ 326.13.4			
.1.	Je luy ay paye en contant £ 326.13.4 pour une lettre			
	Caſſa eſt crediteur	£ 326	13	4
	Nicolas de Reo eſt debiteur adj. 26 dito £ 181.16.9			
	Jay achepte *) de Jan Mas 10 pieces de velours noirs			
.2.	a deux filletz de aulnes $31\frac{1}{8}$. 27. 29. 26. 32. 38. 25. 19.			
.3.	$36\frac{1}{2}$. $31\frac{1}{4}$ ſont enſemble aulnes $294\frac{7}{8}$ aſz. $12\frac{1}{3}$ laulne			
.4.	ſont £ 181.16.9, a payer en 8 jours prochain.			
	Velours ſont debiteurs pieces 10 aulnes $294\frac{7}{8}$. —	—	—	—
	Jan Mas eſt crediteur	£ 181	16	9
	Jan Mas eſt debiteur adj. 4 Aprilis . £ 18.116.9			
.4.	Je lay ay aſſigne de receuoir de Jan Fris £ 18.116.9			
.3.	Jan Fris eſt crediteur	£ 181	16	9

	Caſſa eſt debiteur adj. 9 dito . . £ 88.15.7			
.1.	Leonhard Gal eſt debiteur adj. dito. £ 100.—.—			
.4.	Jan Fris ma paye en contant £ 88.15.7 & encore il ma aſſigne de receuoir de Leonhard Gal £ 100.—.—			
.3.	leſquels il ma promis de payer dici en 4 jours.			
	Jan Fris eſt crediteur	£ 188	15	7
	Nicolas de Reo eſt debiteur adj. 11 dito £ 80.11.6			
.2.	Jay achepte de Bart°. Wells 2 ſacqz de ſaffran darragon de sp°. £ $63\frac{1}{2}$ tara pour le ſacq £ $1\frac{1}{4}$			
.3.	£ $58\frac{1}{4}$ tara pour le ſacq £ $1\frac{1}{8}$ facit sp°. £ $121\frac{3}{4}$			
.1.	tara £ $2\frac{3}{8}$ reſte netto £ $119\frac{5}{8}$ aſz 13 d' 6 la £ ſont £ 80.11.6 que jay paye en contant.			
	Saffran darragon eſt debiteur ſacz 2 £ $119\frac{5}{8}$.			
	Caſſa eſt crediteur	£ 80	11	6

*) achepte = acheté.

4

+ Laus Deo Anno 1550 adj. 15 Aprillis en Anuers.

Adj. dito jay enuoye au nom de Dieu aux gens de mon maiſtre par londres auec Jan Nautenir, ung ſardeau marcque auec noſtre commun ſigne & No. 1. pour lequel eſt le ſalaire ſz. 2 pour cent, a payer en londres, quand il les remect comment appartient, ce ſardeau contient 10 pieces de velours noirs a deux filetz de aulnes 294$\frac{7}{8}$ ſz. 12$\frac{1}{2}$ laulne font 181.16.9 plus font en ce ſardeau deux ſacqz de ſaffran darragon, qui poiſent neto £ 119$\frac{3}{8}$ & couſte ſz. 13$\frac{1}{2}$ la £ font £ 80.11.6 comme la voiageſſe clairement demonſtre.

Velours ſont crediteurs pieces 10 aulnes 294$\frac{7}{8}$. —	—	—	—
Saffran eſt crediteur ſacqz 2 £ 119$\frac{3}{8}$	—	—	—

	Cōpte de la voicture eſt debiteur adj. 18 dito £ —.6.—			
.5.	Jay receu par Jan Lot de nous gens de venice, ung ſardeau auec noſtre commun ſigne, & N°. 1, lequel poiſe a la voicture cent 2, & le ſalaire pour cent eſt			
.3.	ſz 3 font ſz 6 que ie luy ay paye en contant, ce			
.1.	ſardeau contient 15 pieces de velours noirs de deux filetz & daulnes cōme la voiageſſe demonſtre en tout 430⅜ aſz 11½ laulne font £ 247.9.4			
	Velours ſont debiteurs pieces 15 aulnes 430⅜ —			
	Caſſa eſt crediteur	£ —	6	—
	Lion eſt debiteur adj. 29 dito . . £ 200.—.—			
.5.	Jai ſaict ung change par Lion, avec Jan Fris, tellemēt que ie luy doibz payer dici en 4 jours £ 200.—.— quil			
.3.	doibt payer a nous gens a Lion en ceſte faire daougſt, tous jour pour gros 69, ung eſcu de marcq qui ſont 697⅞ eſcus.			
	Jan Fris eſt crediteur	£ 200	—	—

	+ Laus Deo Anno 1550 adj. p°. May en Anuers.			
	Nicolas de Reo eſt debiteur adj. dito. £ 3.—.—			
.2.	Leonhard Gal eſt debiteur adj. dito. £ 100.—.—			
.4. .4.	Leonhard Gall ma promis de donner a intereſt £ 100.—.— a 3 pour cent pour 4 mois ſont intereſt & Capital £ 103 a repayer adj. primo Septēbre prochain auec dallers adj. 56.			
	Leonhard Gal eſt crediteur	£ 103	—	—
	Jan Fris eſt debiteur adj. 2 dito . . £ 200.—.—			
.3. .4.	Je luy ay aſſigne de receuoir de Leonhard Gall £ 100.—.— & encore ie luy ay paye mesme £ 100.—.— font enſemble £ 200.—.— pour ung change par Lion.			
.1.	Leonhard Gall eſt crediteur	£ 100	—	—
	Caſſa eſt crediteur	£ 100	—	—

	Jan Mas eſt debiteur adj. 8 dito. . £ 200.—.—			
.4. / .6.	Il ma promis de payer £ 200 pour ung change par londres tous jours ſz 19½ pour rendre en londres ſz 20 de eſterlins*) faict en londres £ 205.2.6 a luſance qui eſt ung mois, apres que la lettre eſt faict.			
	Londres eſt crediteur	£ 200	—	—
	Caſſa eſt debiteur adj. 2 dito . . . £ 35. 6. 8			
	Jan Fris eſt debiteur adj. dito . . £ 206.—.—			
.1. / .3. / .4. / .2.	Leonhard Gal ma paye en contant £ 36.6.8 encore il a paye pour moy a Jan Fris £ 200.—.— faict enſemble £ 235.6.8, leſquels £ 200 me doibt ledict Jan Fris paiyer avec 3 pourcent de intereſt, adj. primo Septembris prochain faict capital & intereſt £ 206.—			
	Leonhard Gal eſt crediteur	£ 235	6	8
	Nicolas de Reo eſt crediteur	£ 6	—	—

*) Esterlins = livre sterling.
Il resulte de cet article que le livre sterling vaut alors à Anvers £ 0.19.6 de Flandre.

6	+ Laus Deo Anno 1550 adj. 17 May en Anuers.			
	Pierre Mor eſt debiteur adj. dito . £ 225.—.—			
.6.	Jan Mas ma vendu une lettre de credit de Pierro Mor, qui cōtient a paye adj. 15 Juny prochain £ 225.—.—			
.1.	a laquelle ie rabatz pour le tēps 1½ pour cent ſont £ 3.7.6 reſte encore que la lettre couſte £ 221.12.6,			
.2.	pour leſquels ie luy laiſſe a la main £ 200.—.— que			
.4.	ie luy ay deu & la reſte £ 21.12.6 ie luy ai paye a contant.			
	Cassa eſt crēditeur	£ 21	12	6
	Nicolas de Reo eſt crediteur	£ 3	7	6
	Jan Mas eſt crediteur	£ 200	—	—
	Casſa eſt debiteur adj. 28 dito . . £ 222.15.—			
	Nicolas de Reo est debiteur adj. dito £ 2. 5.—			
	Jay vendu a Jan Fris une lettre de doibte de Pierre Mor, qui contient a payer adj. 15 Junii prochain £ 225.—.—			

.1. .2. .6.	pour laquelle lettre ie pertz pour le rabat de temps 1 p. cent faict domaige £ 2.5.— reſte encore £ 222.15.— leſquels il ma aſſigne par Jan Bel, & Jan Bel par Pierre Funcus, & Pierre Funcus par Antoni du Mont, & Antoni du Mont ma paye en contant. Pierro Mor eſt crediteur	£ 225	—	—
	Caſſa eſt debiteur adj. 10 Juny . . £ 112.11.4			
.1. .1. .2.	Jay vendu a Jan Mas 3 ſagz de poiure a la main de ſporco £ 288 tara £ 2 £ 248 tarra £ 2 £ 319 tara £ 3 font sporco £ 850 tara £ 7 reſte neto £ 848 ad' 32 la £ font £ 112.11.4 que jay receu en contant. Poiure a la main eſt crediteur ſacqz 3 £ 848. Nicolas de Reo eſt crediteur	£ 112	11	4

7	+ Laus Deo Anno 1550 adj. 18 Junii en Anuers.			
.1.	Caſſa eſt debiteur adj. dito . . . . £ 10.—.—			
.2.	Jan Mas ma paye ſz 10 quil mauoit trop peu compte pour poiure que ie luy ay vendu adj. 10 dito.			
	Nicolas de Reo eſt crediteur	£ —	10	—
	Adj. dito jay encore au nom de Dieu par londres a nous gens, par Mathias Carel ung fardeau avec notre cōmun ſigne & No. 2, eſt le ſalaire pour cent ſz 2.			
.1.	a payer en londers, contient 4 fardeaulx de fouſteine			
.4.	noirs daugusta de 45 pieces chaſcun fardeau a £ 27			
.1.	font 180 pieces pour £ 108.—.—, plus ſont enſemble lie			
.2.	en ung fardeau 15 pieces de velours noirs daulnes en ſomme 430⅜ aſz 11½ laulne font £ 247.9.4 cōme le liure de la voiageſſe clairemēt monſtre.			
	Fouſteine daugusta ſōt crediteur fardeaulx 4 pieces 180	—	—	—
	Velours ſont crediteurs pieces 15 aulnes 430⅜ . .	—	—	—

	Caſſa eſt debiteur adj. 24 dito . . . £ 41.—.—			
	Jan Mas eſt debiteur adj. dito . . . £ 50.—.—			
.1.	Jay vēdu a Paul Vincēt 14 drapz Dang: a £ 6½ la			
.4.	piece fōt £ 91.— pour leſquels il ma paye en cōtāt			
.1.	£ 41.— & les £ 50.— me doibt payer Jan Mas adj. 30 dito.			
.2.	Drapz Dangleterre ſont crediteur pieces 14 . . .	—	—	—
	Nicolas de Reo eſt crediteur	£ 91	—	—
	Nicolas de Reo eſt debiteur adj. 30 dito £ 51.15.5			
.2.	Jay achepte de iaſques ſam 2 ſacqs de poiure a la			
.1.	main de ſp°. £ 235 tara £ 2 £ 267 tara £ 3 ſont			
.4.	netto £ 497 ad, 25 la £ ſont £ 51.15.5 que jay paye			
.1.	par Caſſa £ 1.15.5 & par Jan Mas £ 50.—.— ſont			
	£ 51.15.5.			
	Poiure a la main eſt debiteur ſacqz 2. £ 497 . .	—	—	—
	Jan Mas eſt crediteur	£ 50	—	—
	Caſſa eſt crediteur	£ 1	15	5

	✠ Laus Deo Anno 1550 adj. 3 Julii en Anuers.			
	Nicolas de Reo eſt debiteur adj. dito £ 5.—.—			
.2.	Caſſa eſt debiteur adj. dito . . . . £ 201.—.—			
.1.	Jan Fris ma paye en contant £ 201.—.— & encore			
.3.	il ma rabatu £ 5.—.— pour la cauſe quil ma paye pour 2 mois auant le terme font enſemble £ 206.—.—			
	Jan Fris eſt crediteur	£ 206	—	—
	Jan Fris eſt debiteur adj. 6 dito. . £ 205.—.—			
	Je luy ay vēdu 50 pieces de Cariſeez Weſters aſſcauoir			
.3.	la moitie rouge & la moitie Watzeti aſz 45 la piece			
.2.	font £ 112.10.— encore ie luy ay paye en contant			
.2.	£ 87.10.— font enſemble £ 280.— que ie luy preſte			
.1.	pour £ 5 de intereſt a repayer adj. 15 Auguſti prochain.			
	Cariſeez Weſters ſont crediteurs pieces 50.			
	Nicolas de Reo eſt crediteur	£ 117	10	—
	Caſſa eſt crediteur	£ 78	10	—

	Caſſa eſt debiteur adj. 10 dito . . £ 11. 5.—			
	Jan Mas eſt debiteur adj. dito . . £ 101.—.—			
.1. .4. .2. .2.	Jay vendu a Leonhard Gal 50 pieces de Cariſeez Weſters de couleurs 25 rouges 10 pleus 10 Watzeti & 5 iaulnes font 50 pieces aſz 44½ la piece font £ 111.5.— pour lesquelz il ma paye en cōtāt £ 11.5.— les aultres £ 100.— il ma aſſigne par Jā Mas a qui ie les laiſſe ung mois p. £ 1. de gaing, faict a repayer adj. 10 Auguſti £ 101.—.—			
	Cariſeez Weſters ſont crediteurs pieces 50.—			
	Nicolas de Reo eſt crediteur	£ 112	5	—
	Nicolas de Reo eſt debiteur adj. dito £ 50.10.—			
.2.	Caſſa eſt debiteur adj. dito . . . . £ 50.10.—			
.1. .4.	Jan Mas ma paye en contant £ 50.10.— & pour £ 50.10.— ma il faict pancquerote.			
	Jan Mas eſt crediteur	£ 101	—	—

	+ Laus Deo Anno 1550 adj. 15 Julii en Anuers.			
	Pierre Mor eſt debiteur adj. dito. . £ 404.—.—			
.6.	Je luy ay preſte £ 400.— iusques a la fin de ce			
.7.	mois pour £ 4. de intereſt ſaict £ 404. a repayer adj.			
.7.	31 dito.			
	Nicolas de Reo eſt crediteur	£ 4	—	—
	Caſſa eſt crediteur	£ 400	—	—
	Caſſa eſt debiteur adj. 20 dito . . £ 2.11.6			
	Pierro Mor eſt debiteur adj. dito . . £ 25.—.—			
	Pierro Mor eſt debiteur adj. dito . . £ 25.—.—			
	Jay vēdu a Pierro Mor deux ſacqz de poiure a la maī de ſpo. £ 235 tara £ 2 £ 265 tara £ 3 ſōt spo. £ 500, tara £ 5 reſte netto £ 495 ad 25½ la £ font £ 52.11.6, pour leſquels il ma paye en cōtant £ 2.11.6 & il me doibt payer adj. 31 dito £ 25 & la reſte £ 25.—.— adj. 15 Auguſti.			
	Poiure a la main eſt crediteur ſacqz 2 £ 495.—.—			
	Nicolas de Reo eſt crediteur	£ 52	11	6

	Caſſa eſt debiteur adj. 31 dito . . £ 429.—.—			
	Jan Fris eſt debiteur adj. - dito . . £ 25.—.—			
.7.	Pierro Mor ma paye en contant £ 429.—.— encore			
.3.	il ma aſſigne de receuoir de Jan Fris £ 25.—.— qui			
.6.	me les a promis a payer adj. 15 Auguſti prochain.			
	Pierro Mor eſt crediteur	£ 454	—	—
	Caſſa eſt debiteur adj. - dito . . . £ 229.—.—			
.7.	Nicolas de Reo eſt debiteur adj. - dito £ 1.—.—			
.7.	Jan Fris ma contēte les £ 230.—.— quil me debuoit			
.3.	adj. 15 Auguſti prochain en rabatāt une £ pour le			
	tēps quil ma contente auant le terme faict quil ma			
	paye en contant £ 229.—.—			
	Jan Fris eſt crediteur	£ 230	—	—

10	+ Laus Deo Anno 1550 Adj. 31 Julii en Anuers.				
	Nicolas de Reo eſt debiteur adj. - dito. £ 57.13.4				
.7.	Jay paye pour pluſieurs deſpēſes pour le train depuis				
.7.	adj. primo Januarii iuſques maintenant £ 57.13.4 comme le Liure de la depenſe clairement monſtre.				
	Caſſa eſt crediteur	£	57	13	4
	Nicolas de Reo eſt debiteur adj. dito . £ —.6.—				
.7.	Jay paye de voicture pour le train £ —.6.— cōme				
.5.	mōſtre le compte de la voicture au Liure de debte acarte 6.				
	Compte de la voicture eſt crediteur.	£	—	—	—
	Nicolas de Reo eſt debiteur adj. dito. £ 10.—.—				
.7.	Je pierre du Mōt ay pris hors de la caſſe pour ma				
.7.	neceſſite £ 10.—.— leſquelz me doibuent eſtre eſcript a mon compte pour rabatrer de mon ſalaire.				
	Caſſa eſt crediteur	£	10	—	—

	Nicolas de Reo eſt debiteur adj. - dito. £ 200.—.—			
·7·	Lion me demoure par reſt £ 200.—.— pour leſquels la fais ie pour crediteur & mon maiſtre pour debiteur			
·5·	pour egalier ces Liures pour comencer de nouueaulx.			
	Lion eſt crediteur	£ 200	—	—
	Leonhard Gal eſt debiteur adj. - dito. £ 103.—.—			
·4·	Je luy demoure pour £ 103.—.— adj. primo Septembri			
·7·	prochain, pour les Liures nouueaulx.			
	Nicolas de Reo eſt crediteur	£ 103	—	—
	Londres eſt debiteur adj. - dito . . £ 200.—.—			
·6·	Je demoure per reſt de ces liures a nous gẽs a londres			
·7·	£ 200.—.— pour leſquelz ie les fais pour debiteur pour egalier ce compte & pour commencer des Liures nouueaulx.			
	Nicolas de Reo eſt crediteur	£ 200	—	—

11	+ Laus Deo Anno 1150 adj. 31 Julii en Anuers.			
.—.	Nicolas de Reo eſt debiteur adj. dito. £ 1499.6.4			
.1.	Il me demoure per reſt a la caſſa en diuers argent £ 1499.6.4. pour les liures nouveaulx.			
	Caſſa eſt crediteur	£ 1499	6	4
.—.	Adj. - dito ie mectz ici pour crediteur la marchandiſe perdue, quelle ſa perdue par ſech temps, & en pouldre aſſcauoir 14 £ de de poiure a la main.			
	Poiure a la main eſt crediteur ſacqz. £ 14. —	—	—	—
.—.	Adj. dito ie mectz ici la marchandiſe non vendue pour crediteur pour egalier les contes, & pour les faire aux Liures nouueaulx pour debiteur aſſcauoir, 50 pieces de Cariſeez Weſters aſz. 44 la piece ſont £ 110.6.—			
.2.	Cariſeez Weſters ſont crediteurs pieces 50 . . .	—	—	—
	Ainsi ſont mes Livres egaulx, Dieu ſoit louenge.			

Liure de Debtes

ANNO 1550. N°. A.

A		N	Nicolas de Reo ac. 1.7.
B		O	
C	Caſſa *) ac. 1.7. Cōpte de la voicture ac. 6.	P	Pierro Mor ac. 6.
D		Q	
E		R	
F		S	

G		T	
H		U	
I	Jan Fris ac. 3. Jan Mas ac. 4.	W	
K		X	
L	Leonhard Gal ac. 5. Londres ac. 6. Lion ac. 5.	Y	
M		Z	

* ac. = a carte.

1		+ Laus Deo An. 1550 adj. p°. Januarii en An.					
Caſſa eſt debiteur adj. - dito jay receu de Nicolas de Reo							
pour linuentoire			ac.	1	£ 987	13	4
adj.	15	dito pour Cariſeez vendu a Melchior Lois .	„	2	„ 88	—	—
	20	dito pour drapz Dang: vendu a Jan Fris . .	„	2	„ 81	—	—
adj.	10	Martii pour Cariſeez barrate a Lucas Sam .	„	2	„ 4	10	—
adj.	9	Aprillis pour Jan Fris	„	3	„ 88	15	7
adj.	12	May pour Leonhard Gall	„	5	„ 35	6	8
	28	dito pour une lettre de debte de Pierro Mor.	„	6	„ 222	15	—
adj.	10	Junii pour poiure vendu a Jan Mas. . . .	„	6	„ 112	11	4
	18	dito pour poiure vendu a Jan Mas	„	7	„ —	10	—
	24	dito pour drapz Dāg: vēdu a Paul Vincēt. .	„	7	„ 41	—	—
adj.	3	Julii pour Jan Fris	„	8	„ 201	—	—
	6	dito pour Cariſeez vendu a Leonhard Gall .	„	8	„ 11	5	—
	10	dito pour Jan Mas	„	8	„ 50	10	—
		Somme £ 1924.16.11.					

		+ Laus Deo An. 1550 adj. 20 Martii en An.					
Caſſa	eſt	Crediteur adj. dito pour Jan Mas que ie luy ay paye en contant	ac.	3	£ 326	13	4
adj.	11	Aprillis pour ſaffran de Bartolme Wels . .	„	3	„ 80	11	6
	18	dito pour voicture de N°. 1 receu de venize.	„	4	„ –	6	—
adj.	2	May pour Jan Fris	„	5	„ 100	—	—
	17	dito pour une lettre de Pierro Mor	„	6	„ 21	12	6
adj.	30	Junii pour poiure, achepte de Jaſques Sam .	„	7	„ 1	15	5
adj.	6	Julii pour argent preſte a Jan Fris	„	8	„ 87	10	—
	12	dito pour egalier ce conte ie porte arriere .	„	7	„ 1306	8	2
		Somme £ 1924.16.11.					

2		+ Laus Deo An: 1550 adj. po. Januarii en An.					
Nicolas de Reo eſt debiteur adj. dito pour Jan Mas par aſſignation			ac.	1	£ 326	13	4
adj.	26	Martii pour velours achepte de Jan Mas . .	„	3	„ 181	16	9
adj.	11	Aprilis pour Saffran achepte de Bart: Wels .	„	3	„ 80	11	6
adj.	po.	May pour intereſt a Leonhard Gall. . . .	„	4	„ 3	—	—
	28	dito pour intereſt dune lettre de Pierro Mor.	„	6	„ 2	5	—
adj.	30	Junii pour poiure de iasques Sam	„	7	„ 51	15	5
adj.	3	Julii pour intereſt a Jan Fris	„	8	„ 5	—	—
„	10	dito pour pancqueroute de Jan Mas. . . .	„	8	„ 50	10	—
		dito pour egalier ce cōte ie portz arriere . .	„	7	„1408	14	—*
		Somme £ 2110.6.2.					

		+ Laus Deo An: 1550 adj. p°. Januarii en Anuers					
		Nicolas de Reo eſt crediteur adj. - dito pour linuentoire de la caſſa	ac.	1	£ 987	13	4
adj.	—	dito par aſſignation a Jan Fris	„	1	„ 289	12	4
	2	dito pour drapz Dāgleterre vendu a L. Gal .	„	2	„ 135	6	8
	15	dito pour Cariſeez vendu a Melchior Lois .	„	2	„ 88	—	—
adj.	20	Februarii pour drapz Dang. vēdu a Jā Fris .	„	2	„ 162	—	—
adj.	10	Martii pour Cariſeez W. barrate a L. Sam .	„	2	„ 4	10	—
adj.	12	May pour intereſt de Jan Fris	„	5	„ 6	—	—
	17	dito pour intereſt dune lettre de Pierre Mor.	„	6	„ 3	7	6
adj.	10	Junii pour poiure vendu a Jan Mas. . . .	„	6	„ 112	11	4
	18	dito pour poiure de Jan Mas	„	7	„ —	10	—
adj.	24	dito pour drapz Dang. vēdu a Paul Vincēt .	„	7	„ 91	—	—
adj.	6	Julii pour Cariſeez vendu a Jan Fris . . .	„	8	„ 117	10	—
	10	dito pour Cariſeez vendu a Leonhard Gal .	„	8	„ 112	5	—
		Somme £ 2110.—6.—2.					

*) Lisez: 1408.14.2.

3		+ Laus Deo An. 1550 adj. p°. Januarii en An.					
Jan		Fris eſt debiteur adj. - dito par linuentoire adj. 25 dito pour une lettre	ac. 1	£ 289	12	4
adj.	20	Februarii pour drapz Dāg. adj. 26 Aprillis .	„ 2	„ 81	—	—
adj.	2	May pour Leōhard Gall & Caſſa	„ 5	„ 200	—	—
	12	dito pour Leonhard Gall & intereſt adj. p°. ſept:	„ 5	„ 206	—	—
adj.	6	Julii pour C. W. caſſa & int: adj. 15 aougſt.	„ 8	„ 205	—	—
	31	dito pour Pierro Mor adj. 15 Auguſti . . .	„ 9	„ 25	—	—
		Somme £ 1006.12.4.				

		+ Laus Deo An: 1550 adj. 4 Aprillis en An.					
Jan Fris eſt crediteur adj. - dito pour Jan Mas par aſſignation			ac.	3	£ 181	16	9
adj.	9	dito pour Caſſa & Leonhard Gall	„	3	„ 188	15	7
adj.	29	Aprillis pour ung change par lion adj. 3 May	„	4	„ 200	—	—
adj.	3	Julii pour Caſſa & intereſt	„	8	„ 206	—	—
	31	dito pour Caſſa & intereſt	„	9	„ 230	—	—
		Somme £ 1006.12.4.					

4		+ Laus Deo An: 1550 adj. 20 Martii en An.				
Jan Mas eſt debiteur adj. - dito pour Caſſa pour une lettre de credit			ac. 3	£ 326	13	4
adj.	4	Aprillis pour Jan Fris	„ 3	„ 181	16	9
adj.	8	May pour ung change par Londres	„ 5	„ 200	—	—
adj.	24	Junii pour Paul Vincent adj. 2 Julii . . .	„ 7	„ 50	—	—
adj.	10	Julii pour L. Gall & intereſt adj. 10 Auguſti.	„ 8	„ 101	—	—
		Somme £ 859.10.1.				
Leōhard Gall eſt debiteur adj. 2 Januarii pour drapz Dangleterre adj. 10 Aprillis			ac. 2	£ 105	6	8
adj.	9	Aprillis pour Jan Fris adj. 6 Aprillis . . .	„ 3	„ 100	—	—
adj.	1	May pour argent a intereſt	„ 5	„ 100	—	—
adj.	31	Julii pour porter aulx liures nouueaulx . . .	„ 10	„ 103	—	—
		Somme £ 438.—6.8.				

		+ Laus Deo An. 1550 adj. p°. Januarii en An.					
Jan Mas		eſt crediteur adj. - dito pour une lettre de credit adj. 28 Februarii pour linuentoire	ac.	1	£ 326	13	4
adj.	26	Martii pour velours adj. 6 Aprillis	„	3	„ 181	16	9
adj.	17	May pour ung change par londres	„	6	„ 200	—	—
adj.	30	Junii pour Jaques Sam	„	7	„ 50	—	—
adj.	10	Julii pour Caſſa & pancqueroute	„	8	„ 101	—	—
		Somme £ 859.10.1					
Leōhard Gall		eſt crediteur adj. primo May pour argēt a intereſt adj. primo Septembris prochain.	ac.	5	£ 103	—	—
adj.	2	dito pour Jan Fris	„	5	„ 100	—	—
adj.	12	dito pour Caſſa & Jan Fris	„	5	„ 235	6	8
		Somme £ 438.—6.8.					

5		+ Laus Deo An: 1550 adj. 18 Aprillis en An.				
Cõpte de la voicture eſt debiteur adj. - dito pour n°. 1		receu de venize	ac. 4	£ —	6	—
		Somme £ —.6.—				
Lion eſt debiteur adj. 29 Aprillis pour ung change par		Jan Fris a la foire daougſt	ac. 4	£ 200	—	—
		Somme £ 200.—.—				

Cōpte de	+ Laus Deo Anno 1550 adj. 31 Julii en An. la voicture eſt crediteur adj. dito pour egalier ce cōpte p. Nicolas de Reo	ac. 10	£ —	6	—
	Somme £ —.6.—				
Lion	eſt crediteur adj. 31 Julii pour egalier ce compte pour les Liures nouueaulx	ac. 10	£ 200	—	—
	Somme £ 200.—.—*				

*) Lisez 200.—.—.

6		+ Laus Deo An: 1550 adj. 31 Julii en An.				
Londres		eſt debiteur adj. - dito pour egalier ce compte				
		pour faire des Liures nouueaulx	ac. 10	£ 200	—	—
		Somme £ 200.—.—				
Pierro	Mor	eſt debiteur adj. 17 May pour une lettre				
		de credit de Jā Mas adj. 15 Junii prochain .	ac. 6	£ 225	—	—
adj.	15	Julii argent preſte pour int: adj. 31 dito . .	„ 9	„ 404	—	—
	20	dito pour poiure adj. 31 dito.	„ 9	„ 25	—	—
	—	dito pour poiure adj. 15 Auguſti	„ 9	„ 25	—	—
		Somme £ 679.—.—.				

Londres		+ Laus Deo Anno 1550 adj. 8 May en An. est crediteur adj. - dito pour ung change faict auec Jan Mas	ac. 5	£ 200	—	—
		Somme £ 200.—.—.				
Pierro		Mor est crediteur adj. 28 May pour une lettre de luy, vendu a Jan Mas	ac. 6	£ 225	—	—
adj.	31	Julii pour Cassa & Jan Fris	„ 9	„ 454	—	—
		Somme £ 679.—.—				

7		+ Laus Deo An: 1550 adj. 12 Julii en An.				
Cassa		eſt debiteur adj.-dito pour ung reſt a egalierle conte.	ac. 1	£ 1306	8	2
adj.	20	dito pour poiure vendu a Pierre Mor . . .	„ 9	„ 2	11	6
	31	dito pour Pierre Mor	„ 9	„ 429	—	—
		dito pour Jan Fris	„ 9	„ 229	—	—
		Somme £ 1966.19 8.				
Nicolas de Reo		eſt debiteur adj. 31 Julii pour interest a Jan Fris	ac. 9	£ 1	—	—
adj.	—	dito pour pluſieurs deſpenses pour le train .	„ 10	„ 57	13	4
	—	dito pour voicture.	„ 10	„ —	6	—
	—	dito pour moy Pierre du Mont	„ 10	„ 10	—	—
	—	dito pour Lion par reſte	„ 10	„ 200	—	—
	—	dito pour Caſſa par reſte	„ 10	„ 1499	6	4
		Somme £ 1768.5.8.				

		+ Laus Deo An: 1550 ad. 15 Julii en An.				
Caſſa eſt		crediteur adj. - dito pour Pierre Mor que ie luy				
		ay preſte pour ½ mois	ac. 9	£ 400	—	—
	31	dito pour pluſieurs deſpences pour le train .	„ 10	„ 57	13	4
	—	dito pour moy Pierre du Mont	„ 10	„ 10	—	—
	—	dito pour reſt de la Caſſa pour les L. N. .	„ 11	„ 1499	6	4
		Somme £ 1966.198.				
Nicolas de Reo eſt crediteur adj. 12 Julii pour ung reſte						
		que ie apporte de.	ac. 2	£ 1408	14	2
adj.	15	dito pour intereſt de Pierre Mor.	„ 9	„ 4	—	—
	20	dito pour poiure vendu a Pierro Mor . . .	„ 9	„ 52	11	6
	31	dito pour L. Gall par reſte	„ 10	„ 103	—	—
		dito pour londres par reſte	„ 10	„ 200	—	—
		Somme £ 1768.5.8				

Liure de Marchandises.

ANNO. 1550 No. A.

A		N	
B		O	
C	Cariſeez Weſt. ac. 2.	P	Poiure ac. 1.
D	Drapz Dāgleterre ac. 1.	Q	
E		R	
F	Fouſteine dallem: ac. 2.	S	Saffran darrag. ac. 3.

G		T	
H		U	Velours ac. 3.
I		W	
K		X	
L		Y	
M		Z	

1		+ Laus Deo An: 1550 adj. p°. Januarii en An.			
Poiure a la main eſt debiteur adj. - dito receu linuentoire					
		ad' 27	ac. 1	ſacqz 3	£ 860
adj.	30	Junii achepte de Jacques Sam ad' 25 . . .	„ 7	ſacqz 2	£ 497
		Somme ſacqz 5 £ 1357.			
Drapz		Dangleterre ſont debiteur adj. primo Januarii			
		receu par linuentoire a £ 6⅔	ac. 1	drapz	£ 58
		Somme drapz 58.			

		+ Laus Deo An: 1550 adj. 10 Junii en An.			
Poiure a la main eſt crediteur adj. - dito vendu a Jan					
		Mas adj. 32	ac. 6	ſacqz 3	£ 848
	20	Julii vendu a Pierro Mor ad 25½	„ 9	ſacqz 2	£ 495
adj.	31	dito perdu en pouldre	„ 11	ſacqz —	£ 14
		Somme ſacqz 5 £ 1357.			
Drapz Dangleterre ſont crediteur adj. 2 Januarii vendu					
		a Leonhard Gall a £ 67⅔ le pacq	ac. 2	drapz	20
adj.	20	Februarii vendu a Jan Fris a £ 67 le pacq .	„ 2	drapz	24
	24	Junii vendu a Paul Vincent a £ 6½ . . .	„ 7	drapz	14
		Somme drapz 58			

2	+ Laus Deo An: 1550 adj. p°. Januarii en An.			
Cariſeez	Weſters ſont debiteur adj. - dito receu par linuentoire aſz 43 la piece.	ac. 1	pieces	240
	Somme pieces 240.			
Fouſteine	dallemaigne ſont debiteur adj. 10 Martii barrate pour Cariſee de L. Sam.	ac. 2	fard. 4	p. 180
	Somme fardeaulx 4 pieces 180.			

		+ Laus Deo An: 1550 adj. 15 Januarii en An.			
Cariſeez		Weſters ſont crediteur adj. - dito vendu a			
		Melchior Lois aſz. 44 la piece	ac. 2	pieces	40
adj.	10	Martii barrate a L. Sam pour fouſteine . .	„ 2	pieces	50
„	6	Julii vendu a Jan Fris aſz. 45	„ 8	pieces	50
„	10	dito Vendu a Leonhard Gall aſz. 44½ . . .	„ 8	pieces	50
„	31	dito p. reſt non vendu pour les L. nouueaulx.	„ 11	pieces	50
		Somme pieces 240.			
Fouſteine		dallemaigne ſont crediteurs adj. 18 Junii			
		enuoye par Londres en n°. 2	ac. 7	fard. 4	p 180
		Somme fardeaulx 4 pieces 180.			

3		+ Laus Deo An: 1550 adj. 26 Martii en An.				
Velours		ſont debiteurs adj. - dito achepte de Jā Mas afz. $12\frac{1}{2}$ laulne	ac. 3	p. 10	a $294\frac{7}{8}$
adj.	18	Aprillis receu de Venize en N°. 1 afz. $11\frac{1}{2}$.	„ 4	„ 150*	a $430\frac{3}{8}$
		Somme piecee 25 aulnes $725\frac{1}{4}$.			
Saffran		Darragon eſt debiteur adj. 11 Aprilis achepte de Bart°. Wels asz. $13\frac{1}{2}$	ac. 3	sacqz 2	£ $119\frac{3}{8}$
		Somme ſacqz 2 £ $119\frac{3}{8}$.			

*) Lisez 15. Dans l'édition de 1550 cette faute est corrigée à la plume.

		+. Laus Deo An: 1550 adj. 15 Aprilis en An.			
Velours		ſont crediteurs adj. - dito enuoye par Londres en n°. 1 aſz. $12\frac{1}{2}$	ac. 4	p. 10	a $294\frac{7}{8}$
adj.	18	Junii enuoye a londres en n°. 1 aſz. $11\frac{1}{2}$ . .	„ 7	„ 15	a $430\frac{3}{8}$
		Somme pieces 25 aulnes $725\frac{1}{4}$.			
Saffran		Darragon eſt crediteur adj. 15 Aprillis enuoye a londres en n°. 1 aſz. $13\frac{1}{2}$	ac. 4	sacqz 2	£ $119\frac{3}{8}$
		Somme ſacqz 2 £ $119\frac{3}{8}$.			

4		+ Laus Deo An: 1550 adj. 31 Julii en An. Balance du Liure de debtes				
		Caſſa eſt debiteur p. reſte pour les Liures nouueaulx	ac. 7	£ 1499	6	4
adj.	—	dito per Lion p. rest	„ 5	„ 200	—	—
		Somme £ 1699.—6.4				
		Leōhard Gall eſt crediteur adj. 31 Julii p. reſte pour les Liures nouueaulx adj. p°. Septembre . .	ac. 4	£ 103	—	—
adj.	—	dito pour Londres p. reſt	„ 6	„ 200	—	—
adj.	—	dito p. Nicolas de Reo p. reſt	„ 7	„ 1396	6	4
		Somme £ 1699.—6.4.				

	+ Laus Deo An: 1550 adj. 31 Julii en An. Balance du Liure de Marchandiſes.				
Cariſeez	Weſters ſont debiteurs adj. dito par reſt pour les Liures nouueaulx.	ac. 2	pieces	50	—

☛ Copies des Lettres a la Marchandiſe enuoyee.

✠ Laus Deo Anno 1550 odj. 15 Aprillis en Anuers. a Londres en No. 1.			
Au nom de Dieu iay envoye a noz gens a Londres par Jan nautenier, ung ſardeau auec noſtre commun ſigne & N°. 1 contenant 10 pieces de Velours noirs de 2 filletz & de aulnes 24. 23. 27. 25. 22. 28. 21. 29. 26½. 31⅜ ſont enſemble 294⅞ aulnes aſz. 12⅓ font. .	£ 181	16	9
Plus deux ſaqsz de ſaffran darragon de ſp°. £ 59. 63⅜ tara £ 1½. 1½ ſont ſp°. £ 122⅜ & netto £ 119⅜ aſz 13½ ſont	£ 80	11	6
La depēce eſt pour touaille,*) cordes, eſtrai & a lier en tout.	£ —	4	8
Pour voicture a payer en Londres en tout ſz. 4	—	—	—
somme . .	£ 262	12	11

Dieu le conduye.

*) Touaille est employé dans l'acception d' „emballage".

+ Laus Deo Anno 1550 adj. 18 Junii en Anuers.			
a Londres N° 2.			
Au nom de Dieu iay enuoye a Londres par Mathias Carel, ung fardeau auec noſtre commun ſigne & N°. 2 contenant 4 fardeaulx de fouſteine daugusta, aſſcauoir 2 fardeletz de noirs & 2 de gris chaſcune de 45 pieces a £ 27 le fardeau font 180 pieces pour	£ 108	—	—
Plus il ya dedans ce fardeau ung fardelet avec 15 pieces de velours noirs de deux filletz & daulnes 28. 27. 26. 30. 31. 25. 21. 32. 33. 27. 29. 34. 27. 31. 29⅜ ſomme 490⅜* aulnes aſz. 11½ font.	£ 247	9	4
La deſpence eſt pour touailles ſz. 5. Cordes ſz. pour lier ſz. 1 ſomme	£ —	8	—
Pour voicture a payer en Londres en tout ſz. 6	£ —	—	—
somme en tout. . .	£ 355	5	4**

Dieu le conduye.

*) Lisez 430⅜.
**) Lisez 355.17.4

+ Laus Deo An: 1550 adj. 15 Januarii en An.			
Lettres Miſſiues enuoyee.			
Lōdres adj. - dito par Jan Paul auec une lettre a Paul de Gem. & une quitance de Pierro Mor pour £ 100. une lettre a la marchandiſe N°. 1	£ —	—	4
Auguſta adj. 29 Martii par Poſte auec une lettre a Auguſtin Fels.	£ —	—	8
Lion adj. 29 Aprilis par jaſques de lam, auec une lettre de change de Jan Fris pour 697 7/8 eſcus en ceſte foire daouſt.	£ —	—	10
Lōdres adj. 18 Junii par Pierro Fos avec une lettre a la marchandiſe N° 2	£ —	—	6
Somme £ — sz. 2. d' 4.			

+ Laus Deo An: 1550 adj. 10 Junii en An. Lettres Miſſiues receu.			
Venice adj. - dito par hierome get. auec une lettre a la marchandiſe N°. 1	£ —	—	8
Auguſta adj. 23 May par Poſte avec une lettre a Lucas Sam.	£ —	1	8

Somme £ —.2.4
£ —.2.4

Somme en tout £ —.4.8

+ Laus Deo An: 1550 adj. 6 Januarii en An.

Les defpences pour le train.

adj.	—	dito pour une rame de Papier achepte de Jan Mol afl ... 1 faict	£ —	3	4
	13	dito p. encre sz 1 plomes d' 8 Caniuet d' 4 fomme .	£ —	2	—
adj.	15	dito pour chandeles.	£ —	4	—
adj.	18	Aprilis pour N°. 1 enuoye a Londres	£ —	4	8
adj.	31	Junii pour N°. 2 enuoye a Londres	£ —	8	—
	—	Julii defpences du Liure des lettres	£ —	4	8
	—	dito pour Courretaige a Jan Sam depuis adj. p° Januarii iusques maintenant . . , ...	£ 3	11	6
		dito pour une chambre & ung magafin	£ 25	—	—
		dito pour les defpens de bouche	£ 27	15	2

Somme £ 57.13.4.

Depuis que la premiere Inuention de tenir Liure de compte vient des Italians, Ie nay voulu changer aulcuns motz briefz quilz uſent, comme, adj. veult dire le iour, dito, ſufdict, tarra pour ſubſtraire, netto, net, ſporco, auec la tarra, cioe, ceſt adire, caſſa, largent, capital, toute la richeſſe, laquelle puiſſons trouuer cieulx. Amen.

Imprime en Anuers par Jan Loe Imprimeur & Librair Jure, en Lan 1550 le premier de Septembre.

CONCLUSION.

LEcteur bening veuilles prendre en gré ce mien laborieux preſent, te ſuppliant plus toſt le vouloir amender (ie parle à ceux qui faire le peuuent) par effect, que par parrolles inutiles, comme aucuns ſōt accouſtumez de faire, qui toutefſois n'entendent ſouvent la moindre partie de cequ'ilz reprēnent. Vray eſt que la lāgue Françoiſe ne m'eſt pas naturelle nonobſtāt ie l'ay fait viſiter: Mais ſ'il ya encore quelq̄ choſe à corriger, la coulpe pourroit eſtre à l'imprimeur ou à moy car celuy qui entēd l'art n'entēdera pas touſiours le ſens cōbien qu'il ne touche à l'art de laq̄lle ie veux dire. Comme i'ay ſouuenance que mon premier liure que ie feis imprimer l'an 1550, ha eſté depuis r'imprimé à Lyon. d'une belle lettre, et de langaige bien amendé, mais l'ordre des ciffres eſt beaucoup plus corrōpu qu'il n'eſtoit au parauāt, par faute d'entēdre l'art. S'il plaiſt à Dieu i'ay eſpoir d'adiouſter encores à iceluy une bien briefue inſtruction de la pratique, pour touſiours de plus en plus monſtrer le bon vouloir que i'ay d'auancer ceux qui ſe delectent en ceſt art.

A Dieu.

Beſchluſs in Deutſch.

Lieber Leser so du mich willt wol verstan
Ich rath dir du wellest zu dem anfang ghan
Und der selben ordnung volgen bis ins end
On zweiuel du wirst im rechnen geschict und bhend
Ob dass buech ist klain, doch hats nit wenig sijnn
Dann vil newer fragen du wirst finden drijnn
Die ich dir hiemit trewlich thue presentiern
Ists angenem ich soll mich fort darnach regiern
Und in angeborner sprach, hochteutsch genant
Muglichen dir auch machen gar wol bekant
Dann darumb, ich hab die freihayt vor aim andren
Im Niderland dass ist nit weith von Flandren
Ain guete zeit wie im anfang ist benent
Und ich durch die figur vorn mag sein bekent
Dass hab ieh wellen sagen hiemit ihm schwanck
Got dem Herrn sey alzeit lob, ehr, preiss, und danck
Aller gueter gaben so er mir hat gethan
Darbey will ich es auff diss mal bleiben lan.

Imprimé en anuers par Jan Loë
l'An de nostre Seigneur 1556
le 20 iour d'Auril.

Imprimerie „de Industrie", J. VAN DRUTEN - Utrecht.

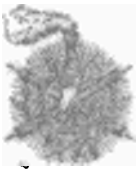

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
BERKELEY

Return to desk from which borrowed.

This book is DUE

YA 08152

M509025

HF5641
M4
1894